

Prix applicables à compter du 1er janvier 2017
Clients dont la puissance souscrite est \geq à 36 kVA

n° de service Watson	NATURE DE L'INTERVENTION	Fiches Erdf	Montant HT Professionnel	MONTANT A FACTURER TTC
MISE EN SERVICE / RESILIATION				
60	Première mise en service suite à raccordement	F100a	157,02	188,42
70	Mise en service sur installation existante	F120a	100,50	120,60
MODIFICATION DE LA PUISSANCE SOUSCRITE (HTA et BT > 36 kVA)				
79	Cas 2 : avec intervention simple	F 170	156,08	187,30
86	Cas 5 : avec changement de compteur	F 170	390,97	469,16
BRANCHEMENTS PROVISOIRES PUISSANCE > 36 kVA et durée > 28 jours				
88	Branchement provisoire non fixe isolé	Voir technique	364,91	437,89
89	Branchement provisoire non fixe groupé	Voir technique	218,95	262,74
90	Branchement provisoire non fixe semi équipé isolé	Voir technique	310,28	372,34
91	Branchement provisoire non fixe semi équipé groupé	Voir technique	186,17	223,40
92	Branchement provisoire fixe isolé	Voir technique	264,59	317,51
93	Branchement provisoire fixe groupé	Voir technique	158,75	190,50
BRANCHEMENTS PROVISOIRES PUISSANCE >36 Kva et durée < 28 JOURS				
97	Branchement provisoire non fixe	Voir technique	131,37	157,64
98	Branchement provisoire fixe	Voir technique	55,27	66,33
VERIFICATION D'APPAREILS				
Vérification des protections HTA				
	Cas 1 : effectué par la RME	F 400	325,28	390,34
	Cas 2 : effectué par un tiers agréé avec présence de la RME	F 400	325,28	390,34
Vérification des protections de découplage des groupes électrogènes				
	Cas 2 : effectué par un tiers agréé avec présence de la RME	F 410	325,28	390,34
Vérification simultanée des protections HTA et des protections de découplage des groupes électrogènes				
	Cas 3 : effectué par un tiers agréé avec présence de la RME	F 415	400,34	480,41
Séparation des réseaux				
	Séparation des réseaux: poste en coupure d'artère	F 460a	260,97	313,16
	Séparation des réseaux: poste en antenne	F 460b	179,02	179,02